

82

LE POUVOIR NORMATIF DES FEDERATIONS SPORTIVES

COMPOSANTE Faculté de Droit et de Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES

9h -12h30 - 14h -17h30

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière
13001 Marseille

COÛT/TARIF

895 € Net de taxe
Établissement non soumis à la
TVA.

ORGANISATION

Interentreprises
Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SUIVI ET EVALUATION SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation,
remise de :

- Attestation de compétences et de fin de formation
- Formation validée au titre de la formation continue des avocats

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes juridiques du pouvoir normatif des fédérations sportives.
- Connaître les différents domaines d'intervention du pouvoir réglementaire des fédérations sportives.
- Acquérir les fondamentaux pour comprendre les enjeux de l'élaboration et de la modification d'un règlement fédéral ainsi que des différents contentieux susceptibles d'en découler.

PUBLIC

Avocats, directions juridiques, directions commerciales, DRJSCS, directions opérationnelles, organisateurs d'évènements, collectivités territoriales

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

PROGRAMME**II – Le domaine du pouvoir réglementaire autonome fédéral**

- A – Dispositions statutaires et disciplinaires
- B – Dispositions techniques

II – La nature du pouvoir réglementaire fédéral

- A – Les fédérations déléguées
- B – Les fédérations simplement agréées

III – Le régime du pouvoir réglementaire fédéral

- A – L'élaboration et l'entrée en vigueur des règlements fédéraux
- B – La modification et la disparition des règlements fédéraux

IV – Le contentieux des règlements fédéraux

- A – Le contentieux des règlements de nature administrative
- B – Le contentieux des règlements autonomes de nature privée



LES + DE LA FORMATION MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

Responsable de la formation

Jean-Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Intervenant

Benjamin VALETTE
Enseignant-contractuel, Université d'Avignon et des
Pays du Vaucluse

Renseignements pédagogiques

Jocelyne Delahaye
Jocelyne.delahaye@univ-amu.fr
04 96 12 61 70

Inscriptions & devis

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04. 42. 60. 42. 80

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

LE POUVOIR NORMATIF DES FEDERATIONS SPORTIVES

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION: Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille
- Directeur adjoint de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

Lien vers liste de publications : http://www.ida-aixmarseille.fr/equipe/equipe-pedagogique/cv_jm/



INTERVENANT 1 Benjamin VALETTE

Curriculum vitae synthétique

- Docteur en droit public
- Diplômé d'HEC Paris
- Enseignant contractuel à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse.
- Membre du Centre de recherches administratives (EA 893) de la Faculté de droit d'AMU

Lien vers liste de publications : <http://www.centredroitdusport.fr/images/stories/cvequipepedago/valettecv.pdf>

